

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011

Membres présents : **TOURNABIEN** Marc, maire.

LESIEUR Evelyne, **RAVIER** Marc, **BOCHET** Marcel, **THIAFFEY** Jean-François, **CHOMAZ** Josiane adjoints ;

BOIS Yves, **BUFFAZ** Bernadette, **CHARVIN** Denis, **COLLOMBET** Corinne, **DABURON** Didier, **DELANGRE** Martine, **GROS** Danielle, **LEFEVRE** Franck, **TRIBAL** Marie-José, **VALENZANO** Martine, **VARESANO** José, **VIARD** Marcel ;

Membres absents excusés: **DALLA COSTA** René (procuration à **TOURNABIEN** Marc),

Secrétaire de séance : **GROS** Danielle.

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 février 2011.

Ce compte-rendu n'étant pas terminé, le vote est reporté à la prochaine séance.

2 - Approbation délibérations du CCAS.

Monsieur Marcel BOCHET présente au conseil municipal les délibérations prises par le CCAS lors de la réunion du 25 février 2011.

- Attribution de subventions aux associations à vocation humanitaire et sociale, pour un total de 11 153€ ;
- Approbation du compte administratif et compte de gestion 2010, ils s'établissent ainsi : en section de fonctionnement : 2 564.97€, en section d'investissement : 13 924.70€ ;
- Affectation des résultats ;
- Approbation du budget 2011 : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 35 060€, et est en excédent en section d'investissement de 13 930€. La subvention communale s'élève à 27 065€ ;

Compte administratif 2010

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	13 924.70	0.00
Fonctionnement	34 608.44	32 043.47
Cumul	48 533.14	32 043.47

Budget primitif 2011

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	13 930.00	0.00
Fonctionnement	35 060.00	35 060.00
Cumul	48 990.00	35 060.00

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité les délibérations prises par le CCAS.

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011**

3 - Approbation compte administratif et compte de gestion 2010 eau et assainissement.

Madame Evelyne LESIEUR présente au conseil municipal les comptes administratif établi par le maire et de gestion établi par le comptable: ces comptes sont concordants.

Compte administratif 2010

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	484 566.14	447 609.62
Exploitation	220 331.47	181 359.22
Cumul	704 897.61	628 968.84

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif, monsieur le maire ne prenant pas part au vote s'est retiré de la salle.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

4 - Affectation des résultats 2010 eau et assainissement.

Le conseil municipal décide d'affecter à l'unanimité le résultat d'exploitation du budget 2010 comme suit :

- Montant du résultat d'exploitation de 2010 : 38 972.25 €
- Couverture du déficit reporté : 0.00 €
- Résultat en instance d'affectation : 38 972.25 €

PREVISION ET EXECUTION DU BUDGET 2011

- 002 → Excédent de fonctionnement antérieur reporté : 39 000.00 €
- 001 → Excédent d'investissement antérieur reporté : 37 000.00 €
- 1068 → Autres réserves : 0.00 €

5 - Approbation budget primitif 2011 eau et assainissement.

Madame Evelyne LESIEUR, donne connaissance à l'assemblée du budget primitif 2011 du service de l'eau et de l'assainissement préparé en commission des finances le 23 février 2011 et établi conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 sur la comptabilité des services d'eau et d'assainissement.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses tant d'investissement que d'exploitation à la somme de **423 080.00€** :

- Exploitation : **287 040.00€**
- Investissement : **136 040.00€**

Budget primitif 2011

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	136 040.00	136 040.00
Exploitation	287 040.00	287 040.00
Cumul	423 080.00	423 080.00

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 du service de l'eau et de l'assainissement.

6 - Approbation compte administratif et compte de gestion 2010 de la commune.

Madame Evelyne LESIEUR présente au conseil municipal les comptes si référent.

Compte administratif 2010

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	1 248 369.27	1 609 348.31
Fonctionnement	2 080 209.43	1 725 149.85
Cumul	3 328 578.70	3 334 498.16

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif, monsieur le maire ne prenant pas part au vote s'est retiré de la salle.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

7 - Approbation compte de gestion 2010 de la régie d'électricité.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la régie d'électricité de Saint-Julien-Montdenis a été dissoute fin 2007. Les résultats de clôture de la régie ont été intégrés au budget principal de la commune en 2008. Une partie des excédents de la régie a servi à acquérir des actions de la SOREA. Depuis 2008 aucune opération comptable n'a été réalisée par la régie d'électricité, d'où l'absence de compte administratif. Par contre le comptable public doit continuer à gérer le passif de la régie, non repris par la SOREA au moment de la dissolution. Ce passif correspond aux factures non payées, il s'élève au 31 décembre 2010 à 31 630€. La trésorerie tente de recouvrer ces dettes. Monsieur le maire informe que malheureusement une partie de celles-ci devront probablement être comptabilisées en non valeur. Il indique au conseil qu'une somme de 10 000€ sera provisionnée au budget 2011 à cet effet.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2010 de la régie d'électricité de Saint-Julien-Montdenis dressé par le receveur.

8 - Affectation des résultats 2010 de la commune.

Le conseil municipal décide d'affecter à l'unanimité le résultat d'exploitation du budget 2010 comme suit :

- Montant du résultat de fonctionnement commune 2010 : **355 059.58€**
- Couverture du déficit reporté : **355 059.58€**
- Résultat en instance d'affectation : 0.00 €

PREVISION ET EXECUTION DU BUDGET 2011

1. 002- Excédent antérieur reporté : **0.00€**
2. 001 Déficit antérieur reporté : **361 000€**
3. 1068- Autres réserves : **355 000€**

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011**

9 - Vote des subventions aux associations pour 2011.

Le conseil municipal décide encore cette année de ne pas accorder d'augmentation. De ce fait, le montant global alloué aux associations sera identique pour 2011, soit 100 000€.

Ensuite, il présente la somme versée à chaque association ayant fourni à ce jour son rapport d'activité.

SAINT-JULIEN-MONTDENIS SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ASSOCIATIONS
COMITE DE JUMELAGE
ASM
ASM ECOLE BASKET
AMICALE LAIQUE
SKI ET MONTAGNE
GYMNASTIQUE
TENNIS
TENNIS ECOLE
BOULE ARDOISIÈRE
PIED A L'ETRIER
COOPERATIVE SCOLAIRE animation
COOPERATIVE SCOLAIRE
TIRELIRE DES ECOLES
TIRELIRE DES ECOLES carnaval
ECHO ARDOISIER
ECOLE DE MUSIQUE
CLUB DU JEUDI
ACTIVITES MANUELLES
VIE SAINE
SERPOLIERE
GRENIS
FNACA
A C UNION FEDERALE
ACCA
ECOLE SKI CLUB KARELLIS
CLUB SPORT KARELLIS
BLEUETS MAURIENNE
VOYAGES SCOLAIRES A L'ETRANGER
BADMINTON
CAM RUGBY
FOOTBALL CLUB
ECOLE DE FOOT
IRRIGATION RIVE DROITE ST JULIEN
IRRIGATION LE CLARET
JUDO
LES AMIS DE TOURMENTIER
NAUTIC CLUB MAURIENNAIS
HISTOIRE D EAU
ST JULIEN EVENEMENT: frais de fonctionnement
ST JULIEN EVENEMENT:
SOLID'ART
LA PISTE EN HERBE

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011

TOTAL PREVU AU BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **vote** les subventions 2011 selon le tableau joint en annexe,
- **charge** monsieur le maire de procéder au paiement de ces subventions au vu du compte-rendu moral et financier de chaque association et après vérifications de ces documents,
- **déclare** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2011.

10 - Approbation budget primitif 2011 de la commune.

Madame Evelyne LESIEUR donne connaissance à l'assemblée de la proposition de budget primitif pour 2011 préparé en commission des finances le 23 février 2011 et établi conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses tant d'investissement que de fonctionnement à la somme de **6 299 706€**.

Dépenses d'exploitation : **1 848 029 €**

Recettes d'exploitation : **1 848 029 €**

Dépenses d'investissement : **4 451 677€**

Recettes d'investissement : **4 451 677€**

Budget primitif 2011

Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	4 451 677.00	4 451 677.00
Fonctionnement	1 848 029.00	1 848 029.00
Cumul	6 299 706.00	6 299 706.00

Le conseil municipal, après examen, à l'unanimité vote par chapitre et par opération le budget primitif 2011 de la commune.

11 - Demande de subventions espace sportif et culturel.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de création d'un espace culturel et sportif.

Il rappelle que ce projet de réhabilitation/extension du gymnase actuel permettra à la commune de satisfaire de nombreux besoins de la population et de créer un espace culturel de qualité et de grande capacité qui aura une vocation à recevoir des manifestations à l'échelle du canton et de la vallée de la Maurienne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré:

- approuve le projet de création d'un espace culturel et sportif, le cout prévisionnel des travaux pour un montant de 2 821 789,38 € HT, soit 3 374 860,10 € TTC,
- autorise monsieur le maire à lancer le marché d'appel d'offre ouvert pour la réalisation de ce projet et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches et signer les pièces nécessaires à l'exécution du marché de travaux à venir,
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, l'ADEME et les Fédérations sportives, autorise monsieur le maire à demander les subventions les plus élevées possibles.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011

12 – Construction de centrales solaires photovoltaïques au sol

Monsieur le maire rappelle le projet de construction de centrales solaires photovoltaïques sur deux sites à Saint-Julien-Montdenis ; sur le merlon de Villardclément et sur celui de la Combe des Naies. La SOREA porteur du projet demande à la commune de se rendre propriétaire des parcelles concernées.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

13 – Soutien pour prise en charge transport ESAT

Monsieur le maire informe l'assemblée que les transports des usagers de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) à Saint-Jean-de-Maurienne, pris en charge auparavant par l'Etat, les familles et l'APEI puis par le conseil général, les familles et l'APEI vont devoir être supprimés, le conseil général ne participant plus à leur financement.

Le conseil municipal à l'unanimité n'approuve pas ce désengagement du département et soutient l'action des familles.

14 – Soutien demande de maintien du service France Domaine Savoie

Monsieur le maire explique que des menaces de privatisation du service France Domaine Savoie existent. Ce service de l'Etat a pour mission : la valorisation et la gestion du patrimoine de l'État, le conseil aux collectivités locales.

Le conseil municipal à l'unanimité s'élève contre ce projet et refuse l'externalisation de ce service public.

15 – Soutien au maintien du centre de tri départemental à Chambéry

La direction de la poste s'est engagée dans une restructuration de grande ampleur de la mission de tri des envois postaux actuellement réalisée au centre de tri départemental de Chambéry. Ce projet vise à supprimer le tri à Chambéry et à le délocaliser à Sassenage dans la banlieue de Grenoble ou dans un autre département et à transformer le centre de traitement du courrier en une plate forme de préparation et de distribution du courrier ouverte seulement en journée.

C'est la fin programmée de la distribution du courrier à j+1 en milieu rural et de montagne. Le conseil municipal à l'unanimité demande le maintien du centre de tri départemental doté de toutes ses compétences.

16-Comptes-rendus réunions

17 Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 22h50.

Le maire,
MARC TOURNABIEN.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 MARS 2011

